



Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,

Quelques mois se sont écoulés depuis la cérémonie des vœux et notre dernière rencontre publique. Aussi, avant l'édition du bulletin municipal de juillet 2016, je souhaitais, avec l'ensemble du conseil municipal, vous donner quelques informations sur la vie de notre commune à travers cette lettre.

Comme chaque début d'année, un gros travail d'élaboration et de vote du budget a occupé le conseil municipal. Vous pourrez en retrouver les détails dans le bulletin de juillet, mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire qu'aucun taux des taxes communales n'a été augmenté pour cette année, et que le montant global des subventions versées aux associations a été maintenu, identique aux années précédentes.

Nous organiserons pour la 2^{ème} fois une Assemblée de Village avant l'été. Nous vous invitons dès à présent à réserver **votre soirée du 17 juin à partir de 18h à la salle polyvalente** ; nous pourrions échanger alors sur les projets de la commune, la vie des Vinsobraises et Vinsobrais et plus largement sur toute question d'intérêt général que vous souhaitez aborder.

Je tiens à rappeler que vos avis nous intéressent. Chacun d'entre vous peut participer aux comités consultatifs que nous avons mis en place, ou venir nous rencontrer en mairie, comme certains d'entre vous le font. Nous sommes à votre écoute, et nous avons tous à cœur l'avenir, serein et prospère, de notre cher village.

Marie-Pierre Monier

Informations diverses



Le CRU VINSOBRES - 2006-2016

Dix ans que les terroirs exceptionnels de Vinsobres ont été reconnus CRU .

A cette occasion des bouteilles de Vinsobres voguent sur le Rhône, de la Drôme jusqu'à Paris.

Souhaitons au CRU Vinsobres de nombreuses décennies de succès !



MOMENT RÉPUBLICAIN, INAUGURATION DU BLASON DE L'ÉCOLE, LE 29 AVRIL 2016

L'équipe municipale a souhaité placer un blason sur le mur de l'école, avec la devise de la France : Liberté, égalité, fraternité, à laquelle elle a voulu rajouter laïcité. Cela a été l'occasion pour les enseignants de travailler avec leurs classes sur ces valeurs. Les enfants des CM1 et CM2 les ont illustrées par de courtes phrases . Ce fut un moment extrêmement fort en émotion. Puis les enfants de la maternelle aux CM² se sont tous unis pour chanter, Armstrong de Claude Nougaro. Bravo et merci à tous !

RECOMPENSES

Le mardi 26 avril, à l'Office de Tourisme de Nyons en présence du sous-préfet, du conseiller départemental et maire de Nyons Pierre Combes, du président de la CCVE Thierry Dayre, des représentants de la CCI , quatre restaurateurs ont reçu des diplômes

« **marque qualité tourisme** ».

Parmi ces restaurateurs deux sont vinsobrais :

Le Bistrot et la Détente

Félicitations à eux.



Informations diverses (suite)

ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT DU VILLAGE

- ◆ De nouvelles plantations au mur des boules
- ◆ Le talus de la chaufferie à l'épicerie a été refait (végétaux, arbuste)
- ◆ Le vestiaire a été repeint
- ◆ Les bacs à poubelles ont été décrépés afin de les repeindre d'une autre couleur

« **Parlons poubelle** » à la Brillante et ailleurs sur la commune et malgré nos informations, les encombrants envahissent les containers.

UN PETIT EFFORT : LA DECHETTERIE DE NYONS EST GRATUITE

Le fleurissement de notre village se poursuit. Merci à l'APPEV pour sa participation. Cette association a investi dans l'achat de pots en terre cuite, place du Bassin Neuf ainsi que dans des jardinières en bois (faites maison). Pour la journée du 16 avril, la mairie a fourni les fleurs et le terreau.

Je suis à votre écoute pour des idées nouvelles. Merci au travail des employés municipaux qui sont à mes côtés.

Denise Rousset



AU FIL DE L'EYGUES

La commune a acquis, au bord de l'Eygues, la parcelle N° ZC 22 d'une superficie de 570 ca, pour y faire une aire de pique-nique sur le sentier.

La CCVE a aménagé cette aire avec quelques tables et bancs, et à l'entrée, des places de parking, ainsi qu'un panneau explicatif sur le sentier et les producteurs de vin de Vinsobres. (voir photo page 4).



PHARMACOURSE VINSOBRES



Pour les personnes isolées ou seules, nous avons mis en place un service de rotation entre **les pharmacies de Nyons et Mirabel, et vous**. Le principe est simple :

Si vous êtes intéressés, vous retirez une pochette en mairie dans laquelle vous placez vos ordonnances, en précisant la pharmacie de votre choix. Vous déposez cette pochette à la mairie le **lundi** ou le **mercredi** matin ; nous allons chercher vos médicaments et vous pouvez les récupérer à la mairie les **mardi** et **jeudi** après midi.

Si ce service vous intéresse, vous pouvez vous inscrire auprès de **Madame Ginette CLAVEL** ou **Christian MARONGIU** au **06.79.33.65.62** marongiuchristian@gmail.com



« ZERO PHYTO »

Pour information la loi va obliger au 1^{er} janvier 2017, les communes à proscrire l'utilisation d'herbicide, fongicides, et insecticides, pour l'entretien de la voirie et des espaces verts publics.

La nouvelle équipe municipale a anticipé, puisque dès mars 2014, les employés communaux n'utilisent que la binette, la pioche, le désherbage thermique pour tous les chemins, y compris le cimetière, ce qui nécessite un gros travail de leur part. Pour le cimetière, ils y font des passages réguliers, mais il peut rester parfois quelques herbes, merci à ceux qui s'y rendent d'être indulgents.

INCIDENT STEP (STATION D'EPURATION)

Un incident s'est produit le mercredi 31 mars, où un déversement accidentel, de plusieurs milliers de litres de fuel domestique, a eu lieu dans le réseau d'assainissement. La société d'affermage SDEI, l'ARS, les pompiers, la gendarmerie sont intervenus conjointement.

Les bactéries de la station ont été partiellement détruites, et les eaux pluviales ont débordé des bassins de la STEP. Les canaux recueillant les rejets ont joué pleinement leur rôle.

Les eaux pluviales polluées ont été pompées pendant plusieurs jours de rang, au niveau de la station, puis au niveau des rejets. Des bouées pour filtrer les hydrocarbures ont été placées dans le canal de rejet. Aucune trace dans l'eau potable n'a été décelée.

Les choses sont rentrées dans l'ordre 12 jours après.

Travaux engagés

LE TERRAIN MULTISPORT

Projet à l'initiative des jeunes vinsobrais. L'appel d'offre a permis de retenir la Société URBAN PARC, le choix et les couleurs du revêtement de sol sont faits. Le terrain sera livré mi-juin.

MENUISERIES :

Pour rappel, remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire, de la salle polyvalente et de la salle du 3^{ème} âge. Les nouvelles menuiseries seront en alu laqué blanc à rupture de pont thermique. C'est l'entreprise SAME de Nyons qui a été retenue après appel d'offre. Les travaux seront réalisés entre juin et septembre.

SALLE DU 3^{ÈME} ÂGE



Vous ne reconnaitrez plus la salle du 3^{ème} âge. Les travaux de rénovation, réalisés par les employés communaux, vont bon train : Les murs sont entièrement doublés avec du Fermacel, des placards ont été construits, et un coin cuisine est intégré dans la pièce, l'électricité est entièrement refaite, le réseau de chauffage est séparé de celui de la polyvalente.

RUES TRIPOT/BARRIOU

Le projet est avancé, les subventions accordées. La phase suivante de mise en concurrence va être engagée pour des travaux qui commenceront au mois d'octobre prochain.

GRATTE-COQUIN

Actuellement en statut de chemin rural, nous engageons son transfert en voie communale. Une étude hydraulique a été réalisée. Nous la transmettons à la C.C.V.E. pour approbation et travaux à réaliser en 2017.

STATION D'ÉPURATION

La STEP est en cours de réalisation avec, fait rare, une avance dans les travaux réalisés par les entreprises. Les réseaux sont ter-



minés, les deux bassins réalisés et les essais de fonctionnement pourraient débuter fin juillet.

DÉLAISSÉS AU CARREFOUR DU SAGITTAIRE

Le Conseil Départemental prévoit de commencer courant Mai les travaux d'aménagements paysagers des délaissés (abords de la route situés au carrefour du Sagittaire).

Claude Somaglino

Point sur l'urbanisme

Ce point sur l'urbanisme sera succinct car vous pourrez compléter ces informations et poser toutes les questions qu'elles suscitent lors de notre assemblée de village.

1 - Droit des sols

En 2016 : 8 déclarations préalables dont 4 acceptées et 2 permis de construire en cours d'instruction.

Rappel : il est indispensable, avant de réaliser tous projets, de vous adresser à la mairie afin de connaître vos droits et obligations.

Nouveauté : Il est également indispensable que vous nous transmettiez, au début de vos travaux, votre déclaration d'ouverture de chantier ainsi, qu'à la fin, votre déclaration d'achèvement de travaux.

Nous demandons, dès l'obtention de votre autorisation d'urbanisme, une attestation nous permettant de pénétrer sur votre propriété pour contrôler la conformité des travaux.

2 - Terrain de la Bane

Le cabinet Ostraka a présenté au Conseil Municipal son scénario N° 3 intégrant les remarques faites lors du dernier comité de pilotage où chacun a pu s'exprimer.

Nous attendons le retour de l'étude financière commandée par Epora pour nous déterminer sur le projet définitif qui sera adopté en conseil municipal et intégré sous forme d'OAP (opération d'aménagement programmée) dans notre PLU à l'occasion de sa révision.

3 - ALSH

Le projet avance. Nous attendons les plans définitifs de l'architecte pour pouvoir déposer le permis en vue d'un démarrage de travaux début 2017.

La démolition et le désamiantage du club des jeunes devrait se faire au 4^{ème} trimestre 2016.

4 - Révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Nous avons déjà tenu 5 réunions de sensibilisation avec le conseil municipal, la commission du PLU (volontaires issus du comité consultatif d'urbanisme) et les personnes compétentes (INAO, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional des Baronnies, Ligue de protection des oiseaux...).

L'appel d'offre pour le choix du cabinet qui effectuera cette modification s'est terminé vendredi 29 avril par un entretien avec les 4 cabinets retenus. Le choix effectué par la commission d'appel d'offre a été validé par le conseil municipal du 2 mai.

La révision est en route.... et elle doit durer 28 mois.

Madeleine Vallot

Nous recherchons pour Vinsobres et Nyons des bénévoles de proximité, visites à domicile, constitution de dossiers de prise en charge et accompagnement suivant demandes.

Formation assurée par les bénévoles.

Les bénévoles se réunissent tous les lundis après-midi au bureau de Mirabel.

Merci pour votre dévouement.

Le bureau.

C . C . V . E . - PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES PROVENCALES

Actuellement Vinsobres a trois conseillers communautaires, Marie-Pierre Monier, Claude Somaglino et Sylvie Borel, qui ont été fléchés aux dernières élections municipales.

La communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale est le nom de la nouvelle communauté à laquelle Vinsobres va appartenir au 1^{er} janvier 2017.

Il y aura 97 conseillers communautaires issus des quatre communautés de communes qui se regroupent :

Val d'Eygues, Haute Baronnies, Pays de Rémuzat, et de Buis Les Baronnies.

Le périmètre correspond, à quelques communes près, à celui du nouveau canton départemental. Thierry Dayre est président du bureau transitoire, assisté par trois présidents délégués, présidents des autres communautés de communes. Pour le moment 8 commissions balayent toutes les compétences prises par les communautés actuelles, et un état des lieux établi. Les travaux des commissions doivent aboutir pour définir les compétences que prendra la nouvelle communauté de communes.

Certaines sont obligatoires, inscrites dans la loi NOTRE, nouvelle organisation territoriale de la république.

Les voici, avec les dates auxquelles elles doivent être prises :

- 1. Aménagement de l'espace** dont le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sauf opposition des communes.
- 2. Actions de développement économique** intéressant l'ensemble de la communauté, création, gestion des zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme, zones d'activité touristiques (d'ici le 01/01 2017)
- 3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens de voyage.**
- 4. Collecte et traitement des déchets** (d'ici le 01/01 2017)
- 5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (à compter du 01/01/2018)
- 6. Assainissement** (à compter du 01/01 2020).
- E. Eau** (à compter du 01/01 2020).



Panneau sentier « Au fil de l'Eygues »



PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

Les élections régionales de décembre sont passées, il peut maintenant statutairement se mettre en place.

Le dernier comité syndical a élu une nouvelle présidente Henriette Martinez, maire de Laragne. Nous lui souhaitons bonne chance dans la réussite de son mandat !

Espérons que nous continuerons à nous fédérer au travers de ce bel outil, pour promouvoir nos Baronnies Provençales !

2ème ASSEMBLEE DE VILLAGE
17 juin 2016 à 18 h.00
Salle polyvalente de Vinsobres
Organisée par la Municipalité
VENEZ NOMBREUX

Accueil mairie : lundi, jeudi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 17h 30 - mardi, mercredi de 8 h30 à 12 h00 - vendredi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 16 h00

Téléphone : 04 75 27 64 49 - e-mail : mairiedevinsobres@wanadoo.fr Madame le Maire reçoit sur rendez-vous